

## Stratégie nationale de santé 2018-2022 mise en consultation publique

06/11/2017

La ministre de la santé a lancé la consultation publique en ligne sur la stratégie nationale de santé qui constituera le cadre de la politique menée par le Gouvernement en matière de santé pour les cinq prochaines années.

« La stratégie nationale de santé comporte quatre axes :

- Mettre en place une politique globale de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie
- Lutter contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à l'offre de santé
- Garantir la qualité et la pertinence des prises en charge au bénéfice de la population
- Innover pour transformer notre système de santé en réaffirmant la place des citoyens

Au sein de ces quatre axes, elle détermine onze domaines d'action prioritaires déclinés en 43 objectifs nationaux d'amélioration de la santé et de la protection sociale contre les conséquences de la maladie, de l'accident et du handicap.

Un volet précise sept priorités spécifiques à la politique de santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune. Deux objectifs propres à la Corse et quatorze objectifs propres à l'outre-mer sont également définis. »

Ainsi, du 6 novembre au 27 novembre 2017 inclus, les Français peuvent donner leur avis sur un espace dédié hébergé sur le site du ministère (<http://strategie.sante.gouv.fr>) sur les quatre thèmes prioritaires identifiés par le gouvernement ainsi que sur les volets spécifiques relatifs à la santé de l'enfant, de l'adolescent et du jeune, à la Corse et aux collectivités d'Outre-mer. En outre, les internautes ont également la possibilité de transmettre leurs propositions et de suggérer quels objectifs devraient être poursuivis en priorité en matière de santé.